

Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi
(Stratégie de développement économique de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve)

RAPPORT DE LA TABLE RONDE DU 5 AVRIL 2005



Rapport de la table ronde du 5 avril 2005

concernant les orientations préliminaires

**Plan d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) du CLD
Stratégie de développement économique de l'arrondissement**

Mercier—Hochelaga-Maisonneuve

Direction de l'aménagement urbain
et services aux entreprises

Mai 2005

Introduction

Dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan d'action locale pour l'économie et l'emploi (PALÉE) et de la stratégie de développement économique de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, une table ronde réunissant une soixantaine de participants s'est tenue le 5 avril 2005, à la maison de la culture Mercier. Cette table ronde avait pour objectif de recueillir l'avis de différents intervenants des milieux économiques, institutionnels, communautaires et municipaux sur les orientations préliminaires du PALÉE de la stratégie de développement économique de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

À la suite des allocutions d'ouverture de M. Richer Dompierre (conseiller du district de Maisonneuve) et de M. Jean-Pierre Racette (président de la CDEST), la rencontre s'est déroulée en deux temps. Premièrement, M. Normand Dulude, du groupe DBSF, a présenté les orientations préliminaires et a répondu aux questions des participants. Deuxièmement, ces derniers ont été invités à se regrouper autour de 5 tables afin de discuter de ces orientations. Ils devaient mettre l'emphasis sur les modifications qu'ils souhaitaient apporter à celles-ci. Par ailleurs, chaque table devait désigner une personne chargée de rapporter le contenu des discussions et des recommandations. La rencontre s'est terminée par une plénière permettant d'entendre les rapports de chaque table et de communiquer les résultats à l'ensemble des participants.

Le présent document fait état des rapports reçus lors de la plénière. Il comprend trois sections. Les commentaires et les recommandations de chacune des tables sont présentés dans la première section. Dans la deuxième section, afin de faciliter l'interprétation des différentes interventions propres à chacune des orientations, les commentaires et recommandations sont regroupés en fonction de ces orientations. À cet égard, il y a lieu de noter que, pour certaines orientations, aucun commentaire n'a été formulé. Ces orientations ne sont donc pas traitées dans les 2 premières sections. Une troisième section permet toutefois de prendre connaissance de l'ensemble des orientations préliminaires qui ont été présentées lors de la table ronde du 5 avril 2005.

Commentaires et recommandations regroupés en fonction des tables

Table 1

Orientation 1

Un positionnement géographique plutôt que sectoriel misant sur la localisation de l'arrondissement.

Cette orientation a soulevé des difficultés d'interprétation. Des points différents ont été exprimés concernant cette orientation. Certains participants sont d'avis qu'il faudrait favoriser une approche sectorielle, alors que d'autres sont d'accord pour dire qu'il faut miser sur la localisation de l'arrondissement. Il n'y a pas eu de conclusion sur le sujet.

Orientation 7

Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.

Les orientations 8 et 9, qui visent à rehausser les qualifications professionnelles et à intensifier les actions pour accroître l'intégration au marché du travail, devraient être abordées avant l'orientation 7. Quant à la formulation de l'orientation 7, elle devrait être revue pour lui donner une connotation qui soit davantage positive. En somme, s'il y a eu lieu de favoriser la création d'emplois exigeant peu de spécialisation, il faut également souligner qu'une amélioration de la qualification de la main-d'oeuvre est nécessaire.

Orientation 16

Doter Sainte-Catherine Est d'un positionnement distinctif lui permettant de rejoindre une clientèle autre que locale; des besoins de développement de l'offre plus que de promotion; revoir l'orientation éventuelle du rôle de la SDC en ce sens.

Il y a lieu d'encourager un développement orienté vers les activités culturelles. L'orientation devrait être reformulée pour en tenir compte.

Orientation 18

Mercier-Est : favoriser la création d'une association des marchands sur Hochelaga de façon à améliorer la desserte locale.

La table tient à souligner que cette orientation fait consensus.

Orientation 22

Revendiquer la transformation du Stade en centre international de foires et d'expositions; favoriser l'implantation d'entreprises connexes.

Plutôt que de parachuter un projet, il y a lieu de faire appel à la créativité de la population afin de définir un concept de développement des activités au Stade. À cet égard, il faudrait prévoir un mécanisme de consultation.

Orientation 24

Soutenir l'implantation et le développement d'artistes, d'entreprises et d'organismes à vocation culturelle de façon à confirmer l'arrondissement comme un des pôles culturels d'importance à Montréal.

Cette orientation devrait être reformulée en disant « Consolider l'implantation et le développement d'artistes » plutôt que « Soutenir l'implantation et le développement d'artistes »

Ajout de nouvelles orientations.

1- Il est souhaitable qu'une orientation supplémentaire concernant le parc de la Promenade Bellerive soit ajoutée. Cette orientation pourrait s'inspirer de l'orientation 23. Elle serait toutefois spécifique au parc de la Promenade Bellerive et soulignerait les avantages importants que représentent ce site.

2- Une orientation similaire à l'orientation 24 devrait être ajoutée concernant les organismes communautaires et les organismes qui oeuvrent en employabilité.

Table 2

Orientation 7

Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.

Il y a lieu de modifier cette orientation en disant simplement « Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'œuvre », et ce, même s'il faut s'assurer qu'il y a adéquation avec la qualification de la main d'œuvre locale.

Orientation 22

Revendiquer la transformation du Stade en centre international de foires et d'expositions; favoriser l'implantation d'entreprises connexes.

Cette orientation devrait souligner l'importance de la relocalisation du Planétarium de Montréal sur le site du complexe olympique.

Ajout de nouvelles orientations

- 1- Comme la **Table 1** l'a souligné, une orientation devrait souligner l'importance du parc de la Promenade Bellerive;
- 2- Les changements de population constituent un enjeu pour l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. La population rajeunit dans Hochelaga-Maisonneuve, alors qu'elle vieillit dans Mercier. Cela entraîne une évolution de la demande en matière de services (ex. : piste cyclable). Il faudrait identifier cet enjeu dans le document final;
- 3- Des stratégies et des moyens doivent être établis concernant les terrains contaminés afin de lever les contraintes au développement;
- 4- Les développements immobiliers génèrent une croissance de la population qui entraîne à son tour une modification de la demande. Il y a lieu d'en faire un enjeu;

- 5- Des orientations spécifiques liées au communautaire devraient être énoncées. Il s'agit d'identifier comment le savoir-faire des organisations communautaires est susceptible de contribuer au développement économique.

Commentaires spécifiques et considérations générales

- 1- Au préalable, la stratégie de développement économique ou le PALÉE devrait débiter en précisant que l'objectif est d'assurer la qualité de vie des citoyens et l'accès aux services;
- 2- Les participants ont exprimé des inquiétudes à propos du développement du secteur Dickson. Ainsi, ils ont souligné l'importance d'avoir davantage d'informations sur les impacts des projets commerciaux et ont questionné l'importance des retombées économiques régionales. Il se demandent également quels seront les coûts pour l'aménagement des infrastructures. En somme, le questionnement des participants portait sur le rapport entre les coûts et les bénéfices des projets;
- 3- Plus généralement, il faudra mieux cerner ce qui définit en propre Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Pour se faire reconnaître, il faut d'abord savoir qui nous sommes. C'est une condition au développement économique. Il s'agit de développer un « Branding ».

Table 3

Orientation 1

Un positionnement géographique plutôt que sectoriel misant sur la localisation de l'arrondissement.

La présence et l'importance du métro devraient être soulignées. Cette infrastructure de transport facilite l'accès au territoire de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il faut toutefois souligner que la desserte en autobus est souvent déficiente, notamment sur les rues Ontario et Sainte-Catherine.

Orientation 4

Se doter d'un plan de promotion et de relations publiques pour l'arrondissement à des fins de développement autant résidentiel, commercial qu'industriel.

Cette orientation découle du constat que l'un des enjeux est de contrer l'image négative de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il serait préférable de parler d'image positive à promouvoir.

Orientation 7

Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.

Au lieu de miser sur des emplois moins qualifiés, il faut plutôt poursuivre et intensifier la formation pour les résidents peu qualifiés. C'est une idée intéressante, mais il faut davantage insister sur l'augmentation des qualifications.

Orientation 16

Doter Sainte-Catherine Est d'un positionnement distinctif lui permettant de rejoindre une clientèle autre que locale ; des besoins de développement de l'offre plus que de promotion; revoir l'orientation éventuelle du rôle de la SDC en ce sens.

Il faudrait plutôt dire « Soutenir » au lieu de « Doter ». En effet, la SDC de la Promenade Sainte-Catherine Est a déjà des orientations visant à favoriser l'implantation de commerces à portée régionale ainsi que le développement d'activités diverses sur le plan culturel.

Par ailleurs, il faut viser une meilleure collaboration entre les SDC des rues Ontario et Sainte-Catherine. Une meilleure synergie ne peut être que profitable aux deux.

Orientation 23

S'assurer de l'implication de l'arrondissement dans la gestion et la mise en valeur du parc olympique et de certaines installations, en favorisant l'aménagement et la mise en valeur d'un grand parc urbain intégré pour l'ensemble du pôle Maisonneuve.

Il y a lieu de préciser que la relocalisation du Planétarium de Montréal sur le site est souhaitable.

Orientation 24

Soutenir l'implantation et le développement d'artistes, d'entreprises et d'organismes à vocation culturelle de façon à confirmer l'arrondissement comme un des pôles culturels d'importance à Montréal.

À cet égard, soutenir le développement du divertissement culturel et favoriser la création d'une synergie avec les organismes et institutions culturelles qui sont déjà présents sur le territoire (ex. Théâtre Denise-Pelletier, Théâtre Sans Fil, etc.).

Ajout de nouvelles orientations

1-Après l'orientation 6

Soutenir la création d'emplois aptes à être occupés par la population résidente.

Inciter les acteurs économiques locaux, notamment la RIO, à engager la main-d'œuvre locale, tout en faisant le suivi de la mise en oeuvre des ententes susceptibles d'en découler pour s'assurer de leur pérennité.

2-Après l'orientation 11

Privilégier un développement industriel à haute densité d'occupation et à taux d'emplois pour les secteurs Dickson et l'Assomption.

Favoriser le développement de l'industrie bioalimentaire (ex. : CIBIM) en mettant également à profit la présence des écoles de formation présentes sur le territoire.

3-Après l'orientation 23

S'assurer de l'implication de l'arrondissement dans la gestion et la mise en valeur du parc olympique et de certaines installations, en favorisant l'aménagement et la mise en valeur d'un grand parc urbain intégré pour l'ensemble du pôle Maisonneuve.

Favoriser l'accès au centre sportif de la RIO pour les résidents de l'arrondissement, tant d'un point de vue physique que financier.

4- Favoriser le développement du parc de la Promenade Bellerive en relation avec les activités touristiques du parc des Îles-de-Boucherville. Il s'agit de créer un achalandage qui permet de rentabiliser ces activités.

5- Dans les orientations, il y a lieu d'insister davantage sur l'apport des organismes communautaires. Les entreprises d'insertion sociale luttent contre la pauvreté et créent de l'activité économique. Dans les orientations, il faut déterminer les possibilités de développement de ces lieux de rencontre qui sont en même temps des lieux de stage et de formation qui permettent d'accroître les qualifications des résidents tout en facilitant leur réinsertion sur le marché du travail.

Table 4

Orientation 3 et 13

Prévoir à long terme la réaffectation des terrains de la base militaire permettant un remaillage avec les zones résidentielles de proximité (développement mixte habitation et tertiaire moteur).

Base militaire : un développement mixte en cas de fermeture, privilégiant un développement résidentiel (mixte) et des zones industrielles du tertiaire.

Puisque la base militaire n'est pas susceptible de fermer, ces orientations n'apparaissent pas nécessaires. Toutefois, il y a lieu de rester vigilant à ce propos.

Par ailleurs, il faut s'assurer que la base militaire ait des effets moteurs sur l'arrondissement et favoriser les échanges à tous les égards. En somme, il s'agit de développer une collaboration avec la base tout en cherchant à maximiser les retombées de celle-ci.

Orientation 16

Doter Sainte-Catherine Est d'un positionnement distinctif lui permettant de rejoindre une clientèle autre que locale; des besoins de développement de l'offre plus que de promotion; revoir l'orientation éventuelle du rôle de la SDC en ce sens.

Au lieu de parler d'une « clientèle autre que locale », il faudrait plutôt dire « autant locale que régionale ».

De plus, il faudrait mettre davantage l'emphasis sur le développement de l'offre et augmenter les moyens pour ce faire, notamment des moyens financiers.

Orientation 17

Privilégier le développement d'un pôle commercial à vocation régionale sur le site des Fonderies qui tienne compte des nouvelles tendances à cet égard (Life Style Centre).

La table est tout à fait d'accord avec cette orientation. Toutefois, il faut prévoir un processus de consultation pour encadrer le processus de développement du site. Aussi, il y a lieu de favoriser un développement de caractère urbain et bien intégré au quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Orientation 18

Mercier-Est : favoriser la création d'une association des marchands sur Hochelaga de façon à améliorer la desserte locale.

Pour favoriser le développement d'activités commerciales plus extensives, il serait intéressant de prévoir des trottoirs plus larges. Aussi, il est important de mettre à profit les aménagements réalisés au cours des années passées afin de créer des opportunités pour le commerce.

Orientation 22

Revendiquer la transformation du Stade en centre international de foires et d'expositions; favoriser l'implantation d'entreprises connexes.

Il est important de revendiquer fortement la transformation du stade en centre de foires et d'expositions.

Orientation 23

S'assurer de l'implication de l'arrondissement dans la gestion et la mise en valeur du parc olympique et de certaines installations, en favorisant l'aménagement et la mise en valeur d'un grand parc urbain intégré pour l'ensemble du pôle Maisonneuve.

Cette orientation mérite d'être reformulée puisque l'arrondissement n'a pas de responsabilité sur la plupart des équipements du complexe olympique. Elle pourrait plutôt se lire ainsi : « Favoriser une gestion intégrée des équipements » (jardin botanique, équipements de la RIO, parc Maisonneuve, aréna Maurice-Richard, centre Pierre-Charbonneau, etc.).

Ajout de nouvelles orientations.

1-Concernant le complexe olympique et la RIO

Améliorer la complémentarité avec le milieu, que ce soit en termes d'amélioration des aménagements ou de retombées pour les emplois locaux et la création d'entreprises connexes.

2-Concernant le parc de la Promenade Bellerive

Au-delà de dire qu'il faut développer les activités touristiques ou récréatives, faire en sorte qu'il y ait un plan directeur de développement et un plan d'investissement. Le parc de Promenade Bellerive est une des rares fenêtres sur le fleuve. La vue à partir du site est magnifique.

2-Concernant le communautaire

Faire une utilisation accrue du communautaire pour bonifier le développement économique. Présentement, il n'y a aucune orientation au sujet du communautaire.

Table 5

Orientation 2

Privilégier un développement économique à forte concentration d'emplois et une bonne interface avec les secteurs résidentiels.

Le sens et les implications de l'expression « à forte concentration d'emplois » restent à préciser. En effet, il y a lieu de se demander si cette orientation aurait pour effet de rejeter automatiquement l'implantation de petites entreprises au profit de plus grandes répondant à cette orientation.

Orientation 6, 7 et 9

Soutenir la création d'emplois aptes à être occupés par la population résidente.

Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.

Poursuivre et intensifier les actions pour rehausser les qualifications professionnelles des résidents.

Ces orientations ont fait l'objet d'un appui unanime.

Orientation 12

Privilégier la reconversion de la partie sud-ouest du secteur Dickson à des fins commerciales à vocation régionale et l'ouverture vers la rue Ontario.

Tel que libellée, cette orientation laisse peu de place à une diversification. Il n'est pas fait mention de mixité d'occupation du secteur. Il y a des craintes que le projet visé ne soit décidé à l'avance et qu'il soit impossible d'exercer une influence sur celui-ci.

Orientation 21

Soutenir un développement résidentiel mixte, qui fait place à la fois au logement social, au logement locatif privé et à l'accès à la propriété.

Cette orientation doit davantage être développée. En particulier, pour s'assurer que les commerces s'adaptent aux nouveaux besoins, il faut mieux connaître les projets résidentiels à venir (ex. : la place Valois, le site Contrecoeur, etc.). Il y a lieu d'être proactif. L'arrivée de nouveaux résidents entraîne des changements dans le marché de consommation, ce qui doit se répercuter dans l'offre commerciale.

Orientation 26

Poursuivre les efforts de concertation entre les acteurs du développement économique et de la main-d'oeuvre aux plans local et régional.

En plus des intervenants locaux (arrondissement, CDEST, CLE, etc.), la concertation doit impliquer la Ville de Montréal.

Commentaires et recommandations regroupés en fonction des orientations	
<u>Orientation 1</u> Un positionnement géographique plutôt que sectoriel misant sur la localisation de l'arrondissement <u>Table 1</u> Cette orientation a soulevé des difficultés d'interprétation. Des points différents ont été exprimés concernant cette orientation. Certains participants sont d'avis qu'il faudrait favoriser une approche sectorielle, alors que d'autres sont d'accord pour dire qu'il faut miser sur la localisation de l'arrondissement. Il n'y a pas eu de conclusion sur le sujet. <u>Table 3</u> La présence et l'importance du métro devraient être soulignées. Cette infrastructure de transport facilite l'accès au territoire de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il faut toutefois souligner que la desserte en autobus est souvent déficiente, notamment sur les rues Ontario et Sainte-Catherine.	
<u>Orientation 2</u> Privilégier un développement économique à forte concentration d'emplois et une bonne interface avec les secteurs résidentiels <u>Table 5</u> Le sens et les implications de l'expression « à forte concentration d'emplois » restent à préciser. En effet, il y a lieu de se demander si cette orientation aurait pour effet de rejeter automatiquement l'implantation de petites entreprises au profit de plus grandes répondant à cette orientation.	
<u>Orientation 3</u> Prévoir à long terme la réaffectation des terrains de la base militaire permettant un remailage avec les zones résidentielles de proximité (développement mixte habitation et tertiaire moteur). <u>Table 4</u> Puisque la base militaire n'est pas susceptible de fermer, ces orientations n'apparaissent pas nécessaires. Toutefois, il y a lieu de rester vigilant à ce propos. Par ailleurs, il faut s'assurer que la base militaire ait des effets moteurs sur l'arrondissement et favoriser les échanges à tous les égards. En somme, il s'agit de développer une collaboration avec la base tout en cherchant à maximiser les retombées de celle-ci.	
<u>Orientation 4</u> Se doter d'un plan de promotion et de relations publiques pour l'arrondissement à des fins de développement autant résidentiel, commercial qu'industriel. <u>Table 3</u> Cette orientation découle du constat que l'un des enjeux est de contrer l'image négative de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il serait préférable de parler d'image positive à promouvoir. Par ailleurs, il faut s'assurer que la base militaire ait des effets moteurs sur l'arrondissement et favoriser les échanges à tous les égards. En somme, il s'agit de développer une collaboration avec la base tout en cherchant à maximiser les retombées de celle-ci.	

Orientation 6

Soutenir la création d'emplois aptes à être occupés par la population résidente.

Table 3

Inciter les acteurs économiques locaux, notamment la RIO, à engager la main-d'œuvre locale, tout en faisant le suivi de la mise en oeuvre des ententes susceptibles d'en découler pour s'assurer de leur pérennité.

Table 5

Cette orientation a fait l'objet d'un appui unanime

Orientation 7

Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.

Table 1

Les orientations 8 et 9, qui visent à rehausser les qualifications professionnelles et à intensifier les actions pour accroître l'intégration au marché du travail, devraient être abordées avant l'orientation 7. Quant à la formulation de l'orientation 7, elle devrait être revue pour lui donner une connotation qui soit davantage positive. En somme, s'il y a eu lieu de favoriser la création d'emplois exigeant peu de spécialisation, il faut également souligner qu'une amélioration de la qualification de la main-d'oeuvre est nécessaire.

Table 2

Il y a lieu de modifier cette orientation en disant simplement « Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'œuvre », et ce, même s'il faut s'assurer qu'il y a adéquation avec la qualification de la main d'œuvre locale.

Table 3

Au lieu de miser sur des emplois moins qualifiés, il faut plutôt poursuivre et intensifier la formation pour les résidents peu qualifiés. C'est une idée intéressante, mais il faut davantage insister sur l'augmentation des qualifications.

Table 5

Cette orientation a reçu un appui unanime.

Orientation 9

Poursuivre et intensifier les actions pour rehausser les qualifications professionnelles des résidents.

Table 5

Cette orientation a reçu un appui unanime.

Orientation 11

Privilégier un développement industriel à haute densité d'occupation et à taux d'emplois pour les secteurs Dickson et l'Assomption.

Table 3

Favoriser le développement de l'industrie bioalimentaire (ex. : CIBIM) en mettant également à profit la présence des écoles de formation présentes sur le territoire.

Orientation 12

Privilégier la reconversion de la partie sud-ouest du secteur Dickson à des fins commerciales à vocation régionale et l'ouverture vers la rue Ontario.

Table 2

Les participants ont exprimé des inquiétudes à propos du développement du secteur Dickson. Ainsi, ils ont souligné l'importance d'avoir davantage d'informations sur les impacts des projets commerciaux et ont questionné l'importance des retombées économiques régionales. Il se demandent également quels seront les coûts pour l'aménagement des infrastructures. En somme, le questionnement des participants portait sur le rapport entre les coûts et les bénéfices des projets.

Table 4

La table est tout à fait d'accord avec cette orientation. Toutefois, il faut prévoir un processus de consultation pour encadrer le processus de développement du site. Aussi, il y a lieu de favoriser un développement de caractère urbain et bien intégré au quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Table 5

Tel que libellée, cette orientation laisse peu de place à une diversification. Il n'est pas fait mention de mixité d'occupation du secteur. Il y a des craintes que le projet visé ne soit décidé à l'avance et qu'il soit impossible d'exercer une influence sur celui-ci.

Orientation 13

Se doter d'un plan de promotion et de relations publiques pour l'arrondissement à des fins de développement autant résidentiel, commercial qu'industriel.

Table 3

Cette orientation découle du constat que l'un des enjeux est de contrer l'image négative de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Il serait préférable de parler d'image positive à promouvoir. Par ailleurs, il faut s'assurer que la base militaire ait des effets moteurs sur l'arrondissement et favoriser les échanges à tous les égards. En somme, il s'agit de développer une collaboration avec la base tout en cherchant à maximiser les retombées de celle-ci.

Orientation 16

Doter Sainte-Catherine Est d'un positionnement distinctif lui permettant de rejoindre une clientèle autre que locale; des besoins de développement de l'offre plus que de promotion; revoir l'orientation éventuelle du rôle de la SDC en ce sens.

Table 1

Il y a lieu d'encourager un développement orienté vers les activités culturelles. L'orientation devrait être reformulée pour en tenir compte.

Table 3

Il faudrait plutôt dire « Soutenir » au lieu de « Doter ». En effet, la SDC de la Promenade Sainte-Catherine Est a déjà des orientations visant à favoriser l'implantation de commerces à portée régionale ainsi que le développement d'activités diverses sur le plan culturel. Par ailleurs, il faut viser une meilleure collaboration entre les SDC des rues Ontario et Sainte-Catherine. Une meilleure synergie ne peut être que profitable aux deux.

Table 4

Au lieu de parler d'une « clientèle autre que locale », il faudrait plutôt dire « autant locale que régionale ». De plus, il faudrait mettre davantage l'accent sur le développement de l'offre et augmenter les moyens pour ce faire, notamment des moyens financiers..

Orientation 17

Privilégier le développement d'un pôle commercial à vocation régionale sur le site des Fonderies qui tienne compte des nouvelles tendances à cet égard (Life Style Centre).

Table 2

Les participants ont exprimé des inquiétudes à propos du développement du secteur Dickson. Ainsi, ils ont souligné l'importance d'avoir davantage d'informations sur les impacts des projets commerciaux et ont questionné l'importance des retombées économiques régionales. Il se demandent également quels seront les coûts pour l'aménagement des infrastructures. En somme, le questionnement des participants portait sur le rapport entre les coûts et les bénéfices des projets

Table 4

La table est tout à fait d'accord avec cette orientation. Toutefois, il faut prévoir un processus de consultation pour encadrer le processus de développement du site. Aussi, il y a lieu de favoriser un développement de caractère urbain et bien intégré au quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Table 5

Tel que libellée, cette orientation laisse peu de place à une diversification. Il n'est pas fait mention de mixité d'occupation du secteur. Il y a des craintes que le projet visé ne soit décidé à l'avance et qu'il soit impossible d'exercer une influence sur celui-ci.

Orientation 18

Mercier-Est : favoriser la création d'une association des marchands sur Hochelaga de façon à améliorer la desserte locale.

Table 1

La table tient à souligner que cette orientation fait consensus.

Table 4

Pour favoriser le développement d'activités commerciales plus extensives, il serait intéressant de prévoir des trottoirs plus larges. Aussi, il est important de mettre à profit les aménagements réalisés au cours des années passées afin de créer des opportunités pour le commerce.

Orientation 21

Soutenir un développement résidentiel mixte, qui fait place à la fois au logement social, au logement locatif privé et à l'accès à la propriété.

Table 5

Cette orientation doit davantage être développée. En particulier, pour s'assurer que les commerces s'adaptent aux nouveaux besoins, il faut mieux connaître les projets résidentiels à venir (ex. : la place Valois, le site Contrecoeur, etc.). Il y a lieu d'être proactif. L'arrivée de nouveaux résidents entraîne des changements dans le marché de consommation, ce qui doit se répercuter dans l'offre commerciale.

Orientation 22

Revendiquer la transformation du Stade en centre international de foires et d'expositions; favoriser l'implantation d'entreprises connexes.

Table 1

Plutôt que de parachuter un projet, il y a lieu de faire appel à la créativité de la population afin de définir un concept de développement des activités au Stade. À cet égard, il faudrait prévoir un mécanisme de consultation.

Table 2

Cette orientation devrait souligner l'importance de la relocalisation du Planétarium de Montréal sur le site du complexe olympique.

Table 4

Il est important de revendiquer fortement la transformation du stade en centre de foires et d'expositions.

Orientation 23

S'assurer de l'implication de l'arrondissement dans la gestion et la mise en valeur du parc olympique et de certaines installations, en favorisant l'aménagement et la mise en valeur d'un grand parc urbain intégré pour l'ensemble du pôle Maisonneuve

Table 3

Il y a lieu de préciser que la relocalisation du Planétarium de Montréal sur le site est souhaitable. Favoriser l'accès au centre sportif de la RIO pour les résidents de l'arrondissement, tant d'un point de vue physique que financier.

Table 4

Cette orientation mérite d'être reformulée puisque l'arrondissement n'a pas de responsabilité sur la plupart des équipements du complexe olympique. Elle pourrait plutôt se lire ainsi : « Favoriser une gestion intégrée des équipements » (jardin botanique, équipements de la RIO, parc Maisonneuve, aréna Maurice-Richard, centre Pierre-Charbonneau, etc.). Améliorer la complémentarité avec le milieu, que ce soit en termes d'amélioration des aménagements ou de retombées pour les emplois locaux et la création d'entreprises connexes.

Orientation 24

Soutenir l'implantation et le développement d'artistes, d'entreprises et d'organismes à vocation culturelle de façon à confirmer l'arrondissement comme un des pôles culturels d'importance à Montréal.

Table 1

Cette orientation devrait être reformulée en disant « Consolider l'implantation et le développement d'artistes » plutôt que « Soutenir l'implantation et le développement d'artistes ».

Table 3

À cet égard, soutenir le développement du divertissement culturel et favoriser la création d'une synergie avec les organismes et institutions culturelles qui sont déjà présents sur le territoire (ex. Théâtre Denise-Pelletier, Théâtre Sans Fil, etc.).

Orientation 26

Poursuivre les efforts de concertation entre les acteurs du développement économique et de la main-d'oeuvre aux plans local et régional.

Table 5

En plus des intervenants locaux (arrondissement, CDEST, CLE, etc.), la concertation doit impliquer la Ville de Montréal.

Ajout d'une autre orientation

Concernant le parc de la Promenade Bellerive

Table 1

Il est souhaitable qu'une orientation supplémentaire concernant le parc de la Promenade Bellerive soit ajoutée. Cette orientation pourrait s'inspirer de l'orientation 23. Elle serait toutefois spécifique au parc de la Promenade Bellerive et soulignerait les avantages importants que représentent ce site.

Table 2

Comme la Table 1 l'a souligné, une orientation devrait souligner l'importance du parc de la Promenade Bellerive.

Table 3

Favoriser le développement du parc de la Promenade Bellerive en relation avec les activités touristiques du parc des Îles-de-Boucherville. Il s'agit de créer un achalandage qui permet de rentabiliser ces activités.

Table 4

Au-delà de dire qu'il faut développer les activités touristiques ou récréatives, faire en sorte qu'il y ait un plan directeur de développement et un plan d'investissement. Le parc de Promenade Bellerive est une des rares fenêtres sur le fleuve. La vue à partir du site est magnifique.

Ajout d'une autre orientation

Concernant le communautaire

Table 1

Une orientation similaire à l'orientation 24 devrait être ajoutée concernant les organismes communautaires et les organismes qui oeuvrent en employabilité.

Table 2

Des orientations spécifiques liées au communautaire devraient être énoncées. Il s'agit d'identifier comment le savoir-faire des organisations communautaires est susceptible de contribuer au développement économique.

Table 3

Dans les orientations, il y a lieu d'insister davantage sur l'apport des organismes communautaires. Les entreprises d'insertion sociale luttent contre la pauvreté et créent de l'activité économique. Dans les orientations, il faut déterminer les possibilités de développement de ces lieux de rencontre qui sont en même temps des lieux de stage et de formation qui permettent d'accroître les qualifications des résidents tout en facilitant leur réinsertion sur le marché du travail.

Table 4

Faire une utilisation accrue du communautaire pour bonifier le développement économique. Présentement, il n'y a aucune orientation au sujet du communautaire.

Ajout d'une autre orientation

Les terrains contaminés

Table 2

Des stratégies et des moyens doivent être établis concernant les terrains contaminés afin de lever les contraintes au développement.

Ajout d'une autre orientation

Évolution de la population

Table 2

Les changements de population constituent un enjeu pour l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. La population rajeunit dans Hochelaga-Maisonneuve, alors qu'elle vieillit dans Mercier. Cela entraîne une évolution de la demande en matière de services (ex. : piste cyclable). Il faudrait identifier cet enjeu dans le document final. Les développements immobiliers génèrent une croissance de la population qui entraîne à son tour une modification de la demande. Il y a lieu d'en faire un enjeu.

Autres recommandations

Table 2

Au préalable, la stratégie de développement économique ou le PALÉE devrait débiter en précisant que l'objectif est d'assurer la qualité de vie des citoyens et l'accès aux services.

Plus généralement, il faudra mieux cerner ce qui définit en propre Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Pour se faire reconnaître, il faut d'abord savoir qui nous sommes. C'est une condition au développement économique. Il s'agit de développer un « Branding ».

Les orientations préliminaires

1. Un positionnement géographique plutôt que sectoriel misant sur la localisation de l'arrondissement
2. Privilégier un développement économique à forte concentration d'emplois et une bonne interface avec les secteurs résidentiels
3. Prévoir à long terme la réaffectation des terrains de la base militaire permettant un remaillage avec les zones résidentielles de proximité (développement mixte habitation et tertiaire moteur).
4. Se doter d'un plan de promotion et de relations publiques pour l'arrondissement à des fins de développement autant résidentiel, commercial qu'industriel.
5. Se doter des divers outils de promotion et d'informations nécessaires en fonction du plan adopté.
6. Soutenir la création d'emplois aptes à être occupés par la population résidente.
7. Privilégier des secteurs économiques à forte concentration de main-d'oeuvre peu spécialisée.
8. Poursuivre et intensifier les actions et interventions permettant d'accroître l'intégration socioprofessionnelle des résidents sans emploi.
9. Poursuivre et intensifier les actions pour rehausser les qualifications professionnelles des résidents.
10. Privilégier un développement mixte pour le secteur de Rouen : résidentiel et tertiaire moteur.
11. Privilégier un développement industriel à haute densité d'occupation et à taux d'emplois pour les secteurs Dickson et l'Assomption.
12. Privilégier la reconversion de la partie sud-ouest du secteur Dickson à des fins commerciales à vocation régionale et l'ouverture vers la rue Ontario.
13. Base militaire : un développement mixte en cas de fermeture, privilégiant un développement résidentiel (mixte) et des zones industrielles du tertiaire.
14. Soutenir la consolidation et le développement des entreprises existantes : nécessité de revoir les services et les expertises en conséquence.
15. Renforcer la Promenade Ontario comme desserte commerciale de quartier ; profiter du redéploiement de la place Valois comme facteur attractif pour l'amélioration du « mix » commercial; assurer son extension jusqu'au Marché Maisonneuve.

16. Doter Sainte-Catherine Est d'un positionnement distinctif lui permettant de rejoindre une clientèle autre que locale; des besoins de développement de l'offre plus que de promotion ; revoir l'orientation éventuelle du rôle de la SDC en ce sens.

17. Privilégier le développement d'un pôle commercial à vocation régionale sur le site des Fonderies qui tienne compte des nouvelles tendances à cet égard (Life Style Centre).

18. Mercier-Est : favoriser la création d'une association des marchands sur Hochelaga de façon à améliorer la desserte locale.

19. Place Versailles : poursuivre l'actualisation du « mix » commercial pour tenir compte des tendances du marché.

20. De façon générale, soutenir l'amélioration du cadre bâti sur les artères commerciales.

21. Soutenir un développement résidentiel mixte, qui fait place à la fois au logement social, au logement locatif privé et à l'accès à la propriété.

22. Revendiquer la transformation du Stade en centre international de foires et d'expositions; favoriser l'implantation d'entreprises connexes.

23. S'assurer de l'implication de l'arrondissement dans la gestion et la mise en valeur du parc olympique et de certaines installations, en favorisant l'aménagement et la mise en valeur d'un grand parc urbain intégré pour l'ensemble du pôle Maisonneuve.

24. Soutenir l'implantation et le développement d'artistes, entreprises et organismes à vocation culturelle de façon à confirmer l'arrondissement comme un des pôles culturels d'importance à Montréal

25. Offrir, de façon concertée, des services adaptés en entrepreneurship et soutien aux entreprises et ce, à toutes les phases de développement de l'entreprise (autant en économie marchande qu'en économie sociale).

26. Poursuivre les efforts de concertation entre les acteurs du développement économique et de la main-d'œuvre aux plans local et régional.

27. S'assurer de la clarification des rôles et responsabilités en matière de développement économique local et de développement de la main-d'œuvre.